



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
Général
Commun**

Mamoudzou, le 08 juin 2021

Service des ressources humaines
Bureau formations / concours et dispositifs sociaux
Courriel : sgc-concours@mayotte.gouv.fr

AVIS D'EXAMEN ----- CAPACITE PROFESSIONNELLE (CAPA)

Date des épreuves écrites : Mercredi 06 octobre 2021

Objet : Examen pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle – Session 2021

Le Secrétariat Général Commun de Mayotte organise au titre de l'année 2021, l'examen pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle requise pour l'exercice de la profession de transporteur public routier et de commissionnaire de transport.

Modalités d'inscription

Pour s'inscrire, vous devez disposer d'un dossier :

1. Soit, par téléchargement sur internet :
CERFA 11414*05 : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11414.do
2. Soit, par retrait des dossiers au SGC : préfecture de Mayotte / poste de police

Avenue de la préfecture - 97600 MAMOUDZOU
(entrée préfecture par le haut)

les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30

Transmission des dossiers

Les dossiers complétés doivent être :

1. déposés sur place : Préfecture de Mayotte / SGC – bureau formation concours

les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30

OU

2. envoyés par voie postale :

Préfecture de Mayotte / SGC
service des ressources humaines
BP 676
KAWENI
97600 MAMOUDZOU

Date limite : Vendredi 06 août 2021 (cachet de la poste faisant foi)

Pour tout renseignement : sgc-concours@mayotte.gouv.fr

